

Un projet haut-alpin récompensé



«Du champ au chantier» vise à l'utilisation de matières premières agricoles locales dans le bâtiment.

En 2013, cinq ministères associés lançaient un appel à projet pour « soutenir la dynamique des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ».

180 projets examinés au niveau national

Afin de « mettre tous les territoires en capacité de s'engager dans une dynamique de développement équilibré », le collectif ministériel a fait appel aux initiatives innovantes « en mode de coopération et de mutualisation, entre entreprises industrielles et commerciales implantées localement, des réseaux et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et différents acteurs concourant au développement économique des territoires ».

Parmi 180 projets nationaux, examinés par les mi-

nistères de l'Égalité des territoires, du Logement, de la Ville et de l'ESS, 23 ont été retenus, notamment celui des Hautes-Alpes. Ces projets bénéficient désormais du financement et du suivi de la part des services de l'État.

Soutenu depuis 2009, notamment par l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes et le Comité d'expansion 05, le PTCE 05 met en avant les filières locales d'éco-matériaux.

Paille, chanvre, bois valorisés dans le bâtiment

Ce vendredi, en présence du préfet des Hautes-Alpes, Pierre Besnard, de Christine Nivou, conseillère régionale, de Victor Bérenguel, représentant du conseil général, et de Mickaël Guitard,

qui représentait la députée Karine Berger, le comité d'expansion et le PTCE ont présenté ces filières basées sur les ressources agricoles et naturelles. Dans le schéma « du champ au chantier », mené en collaboration avec la chambre d'agriculture, les productions de pailles de céréales, de chanvre, de bois sont valorisées en éco-bâtiment.

« Concilier performances économique, sociale et environnementale »

Les ressources naturelles comme le nite, résidus perdus des carrières haut-alpines mais aussi les pierres, le plâtre et la terre sont également valorisées, dégageant ainsi des perspectives de développement innovant en matière d'emplois et de développement économique et

durable.

Quatre témoignages ont étayé la teneur du projet haut-alpin, comme l'éco-hameau de Romette.

Le Comité d'expansion 05 et le Pôle territorial économique des Hautes-Alpes ont jusqu'en 2015 pour parachever la stratégie de développement avec comité de pilotage, comité de coopération et des groupes de travail, dans les principes de l'économie sociale et solidaire, « conciliant performances économique, sociale et environnementale », a précisé Christine Nivou, rappelant que « l'ESS crée trois fois plus d'emplois que l'économie classique ». La Région a accordé 34 millions d'euros entre 2007 et 2012 pour accompagner son émergence et ses développements locaux.

Brigitte TEMPESTINI



Romuald Marfin (à gauche), conseil et expert en bioclimatique et en bio-construction, architecte de l'éco-hameau de Romette, partie intégrante du projet «Du champ au chantier».

L'association LESA utilise de la terre plutôt que du ciment

L'association LESA, pour « Liens, enseignements, sens et autonomie », valorise les résidus de l'extraction de carrières.



Michel Philippo, de l'association LESA.

Depuis 7 ans, l'association LESA, basée à Eourres, substitue le ciment pollueur et cher par l'utilisation de la terre, « utilisée depuis toujours dans les constructions avec des qualités techniques d'inertie et de confort thermique accessibles au plus grand nombre », explique Michel Philippo, son représentant. L'association travaille avec les carrières et gravières des Hautes-Alpes pour la valorisation des nites, des résidus d'extraction. Elle

développe également la formation d'artisans et de techniciens à ces techniques. Soutenue par la Région et l'Adem, elle mène des recherches en collaboration avec des entreprises locales et associations des Baronnies et du pays Sisteronais-Buëch ainsi qu'avec le Comité d'expansion.

Chez Valois, de la fibre de chanvre pour l'isolation

L'entreprise Valois, de Veynes, glane toutes les plantations de chanvre des Alpes du sud, au cœur du développement durable et de proximité.



Éric Valois, de l'entreprise veynoise du même nom.

Faire de la fibre de chanvre un matériau d'éco-construction. L'entreprise des Valois, Pierre et Éric, s'y emploie depuis mars 2013, avec la collaboration de la chambre d'agriculture et du Comité d'expansion. Seuls 14 hectares sont en production. Il s'agit d'un chanvre particulier, dont le défilage nécessite une technique spécifique, appliquée pour l'instant à l'extérieur du département. L'objectif est

cependant la mise en place d'une coopérative locale pour asseoir le développement à 100 % haut-alpin du processus et rendre le chanvre local et ses dérivés compétitifs. Un projet salué par la reconnaissance de l'État.